



**CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES
CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE
GROUPE DE TRAVAIL D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX
SUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE**

Vienne (AUTRICHE), 9 et 10 juillet 2020

NOTE D'INFORMATION À L'INTENTION DES MEMBRES DES DÉLÉGATIONS

Lieu, date et heure

La réunion se tiendra au Centre international de Vienne (Wagramer Strasse 5, 1220 Vienne) **dans la salle des conseils D, au 4^e étage du bâtiment C, les 9 et 10 juillet à partir de 10 heures.**

Inscription

Les coordonnées des membres de la délégation (nom, titre ou fonction, lieu de travail et adresse électronique personnelle) devront être communiquées au secrétariat dès que possible à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
B.P. 500
1400 Vienne
Autriche
Télécopie : (+43)1 26060 73957
Courriel : untoc.cop@un.org

Afin de procéder à la préinscription, les gouvernements participants devront veiller à indiquer l'adresse électronique de chacun des membres de leur délégation.

Ceux-ci pourront ainsi recevoir une réponse automatique confirmant leur préinscription et toute information supplémentaire que le secrétariat pourrait souhaiter leur communiquer. Cette réponse automatique contiendra par ailleurs un lien vers la page Web leur permettant de télécharger leur photo, ce qui leur permettra de recevoir plus rapidement leur badge le jour de l'inscription.

Pour les personnes qui ne choisiront pas la formule de préinscription, la prise de photo se fera à leur arrivée, à la Porte 1 du Centre international de Vienne.

Dans le cadre des mesures de sécurité, tous les membres de délégation devront présenter à l'entrée leur invitation ou une communication officielle indiquant leur qualité de représentant, ainsi que leur passeport ou une autre pièce d'identité officielle portant leur photo. Ils se rendront ensuite à la zone d'inscription, où ils retireront leur badge pour la réunion. La carte d'identité ONU doit être portée en permanence de façon visible dans l'enceinte du Centre international de Vienne. Toutes les personnes ainsi que leurs sacs et porte-documents seront soumis à un contrôle de sécurité à l'entrée du Centre.

Documentation

La documentation de la réunion sera accessible sous forme électronique dans toutes les langues officielles de l'ONU sur le site Web de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à l'adresse suivante :

<https://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CTOC/working-group-on-technical-assistance-2020.html>

Dans le cadre des efforts réalisés par le secrétariat pour réduire les dépenses et limiter les incidences sur l'environnement en numérisant les documents de conférence et publications, le nombre d'exemplaires des documents d'avant-session mis à disposition sur place sera limité. Chaque délégation en recevra un jeu complet (un seul), dans la langue de son choix. **Les délégations sont donc priées de bien vouloir apporter leurs propres exemplaires à la réunion.**

Directives relatives à la réunion : COVID-19

Compte tenu des informations actuellement disponibles, il est difficile de prédire les incidences de la COVID-19 sur la réunion. Le secrétariat suit l'évolution de la situation et se manifestera en temps voulu, en concertation avec le Bureau élargi, si des changements ou des mesures particulières sont nécessaires, notamment si le Groupe de travail peut se réunir virtuellement. Des informations actualisées seront alors publiées à l'adresse suivante :

<https://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CTOC/working-group-on-technical-assistance-2020.html>

Visas

Les personnes ayant besoin d'un visa doivent se mettre en rapport avec les autorités diplomatiques ou consulaires autrichiennes compétentes et demander un visa Schengen de court séjour (C) au moins trois semaines avant la date à laquelle elles prévoient d'arriver en Autriche. Dans les pays où l'Autriche n'a pas de représentation diplomatique ou consulaire, la demande de visa peut être faite auprès de l'autorité consulaire d'un État partie à l'Accord de Schengen agissant dans ce pays au nom de l'Autriche (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas ou Portugal).



Hébergement

Chaque personne participant à la réunion prend les dispositions nécessaires concernant son hébergement. Au besoin, elle s'adresse à la mission permanente à Vienne de l'État qu'elle représente pour obtenir de l'aide.

Les personnes arrivant à l'aéroport international de Vienne sans avoir réservé de chambre d'hôtel pourront s'adresser au kiosque d'accueil des touristes à Vienne situé près du comptoir d'information dans la salle des arrivées. Ce service est ouvert tous les jours de 7 heures à 22 heures.

Transports

Les personnes participant à la réunion organisent elles-mêmes leurs déplacements entre l'aéroport et le Centre international de Vienne.

Une navette par autocar assure la liaison entre l'aéroport international de Vienne et Morzinplatz (près de la station de métro « Schwedenplatz », sur les lignes U1 et U4). Le tarif est de 8 euros pour un aller simple et de 13 euros pour un aller-retour. Le trajet dure une vingtaine de minutes. La navette quitte l'aéroport à destination de Morzinplatz toutes les 30 minutes de 4 h 50 à 0 h 20, et part de Morzinplatz pour l'aéroport toutes les 30 minutes de 4 heures à 23 h 30.

Une navette par autocar assure également la liaison entre le Centre international de Vienne et l'aéroport international de Vienne. Le tarif est de 8 euros pour un aller simple et de 13 euros pour un aller-retour. Le trajet dure une trentaine de minutes. La navette quitte l'aéroport à destination du Centre international de Vienne toutes les heures de 7 h 10 à 20 h 10, et le Centre international de Vienne à destination de l'aéroport toutes les heures de 6 h 10 à 19 h 10.

Le City Airport Train (CAT) assure le transport des passagers entre le terminus CAT à Vienne (station de métro « Wien Mitte/Landstrasse », sur les lignes U3 et U4) et l'aéroport international de Vienne. Le tarif est de 12 euros pour un aller simple (11 euros pour les billets achetés en ligne) et de 21 euros pour un aller-retour (19 euros pour les billets achetés en ligne). Le trajet dure 16 minutes. Les trains quittent l'aéroport à destination de Wien Mitte/Landstrasse toutes les 30 minutes de 6 h 9 à 23 h 39, et Wien Mitte/Landstrasse à destination de l'aéroport toutes les 30 minutes de 5 h 36 à 23 h 6.

Accès au Centre international de Vienne

Il est conseillé aux personnes arrivant au Centre international de Vienne par taxi de descendre dans la contre-allée (*Nebenfahrbahn*) de la Wagramer Strasse. Elles s'inscriront ensuite à la Porte 1, traverseront l'esplanade (*Memorial Plaza*) en direction du bâtiment C. Celles qui arrivent par le métro (ligne U1) devront descendre à la station « Kaisermühlen/Vienna International Centre » et suivre les panneaux « Vienna International Centre » avant de s'inscrire

à la Porte 1, puis de traverser l'esplanade en direction du bâtiment C.

Il n'est pas prévu d'espace de stationnement pour les personnes participant à la réunion, hormis pour les membres de missions permanentes titulaires d'un permis de stationnement valable.

Connexion au réseau sans fil et espaces Internet

L'accès sans fil à Internet est disponible dans l'ensemble du bâtiment C. Des ordinateurs de bureau équipés de logiciels standard et reliés à Internet seront mis à la disposition des délégations dans des espaces de travail (espaces Internet ou « cybercorners ») situés au rez-de-chaussée du bâtiment M.

Poste

Un bureau de poste se trouve au 1^{er} étage du bâtiment C.

Premiers secours

On peut recevoir des soins à l'infirmerie du Service médical commun, située au 7^e étage du bâtiment F (poste 22224 et, en cas d'urgence, poste 22222). L'infirmerie est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 14 heures à 16 h 30 (15 heures le jeudi). En cas d'urgence en dehors de ces heures, s'adresser à la permanence du Service de sécurité (salle F0E21, poste 3903).

Banques

Il est possible d'effectuer des opérations bancaires à l'agence de la Bank Austria située au 1^{er} étage du bâtiment C. Celle-ci est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 15 heures (17 h 30 le jeudi).

Services de restauration

La cafétéria se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment F. Elle est ouverte de 7 h 30 à 10 heures et de 11 h 30 à 14 h 30. L'espace café de la cafétéria est ouvert de 8 heures à 15 h 30. Les espaces café et salons des délégués situés au rez-de-chaussée du bâtiment M (M0E47) et au 7^e étage du bâtiment C (C0702) sont ouverts de 9 heures à 16 h 30. Des déjeuners et réceptions privés peuvent être organisés au Centre international de Vienne ; il faut pour cela se mettre en rapport avec les services de restauration (tél. : +43-1-26060-4875 ; courriel : RestaurantVIC@eurest.at).

Agence de voyages

L'agence American Express (bureau C0E01) est à la disposition des personnes participant à la réunion pour tout ce qui touche aux voyages, à la location de voitures, au tourisme et aux excursions. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 heures.